

## DISCOURS DU PAPE PAUL VI AU COLLÈGE DE DÉFENSE DE L'O.T.A.N.\*

Samedi 30 janvier 1971

## Chers Messieurs,

Vous n'avez pas voulu quitter Rome, - au terme de cette 37ème session du Collège de défense de l'OTAN, - sans venir rendre visite à son évêque pour lui présenter votre déférent hommage, entendre sa parole et recevoir sa bénédiction.

Nous avons accédé bien volontiers, croyez-le, à votre désir, heureux de vous rencontrer un bref instant pour vous dire combien Nous apprécions votre démarche si courtoise, et pour souhaiter aussi à chacun de vous et à toutes vos familles le bonheur et la prospérité que vous souhaitez si légitimement.

Ces mois écoulés vous ont permis de vous découvrir les uns les autres, dans la richesse de vos diversités personnelles et nationales, dans la commune recherche d'un même bien pour tous: la sécurité de vos pays, qui ne peut être réellement assurée et garantie que par et dans la paix. Vous savez combien cette poursuite de la paix Nous tient à coeur, à Nous qui avons voulu instaurer une «Journée mondiale de la paix», à Nous qui, en toute occasion, cherchons à attirer l'attention des hommes vers ce bien précieux, à Nous qui Nous efforçons inlassablement d'éveiller les consciences, et parfois, il le faut, de les réveiller. Vous ne serez donc pas surpris de notre vœu: que toutes les connaissances que vous avez acquises, que toutes les relations que vous avez nouées, que toutes vos ressources d'intelligence et de cœur, soient, tout au long de votre vie, partout où vous aurez à servir, consacrées à instaurer, à consolider, à affermir la paix.

Votre Institution se définit comme un Collège de défense. Puisse son existence même ne servir qu'à la défense de la paix! Que la formation qu'elle donne prépare à utiliser non des armes militaires, - même justifiées par la défense du droit et de la civilisation -, mais des armes

politiques, et cela, non pour fomenter la division entre les peuples, mais pour promouvoir leur union.

Que votre action soit celle de «serviteurs de la sécurité et de la liberté des peuples», comme le Concile nous l'enseigne (*Gaudium et Spes*, 79, § 5). Que non seulement elle défende, mais qu'elle engendre la paix. Que cette paix ne soit pas réservée à quelques privilégiés, mais qu'elle devienne le bien commun de toute la grande famille humaine, selon le vœu du prophète: que vienne le temps où nulle part on n'entende plus parler «ni de violence, ni de ravages ni de ruines» (Cfr. *Is*. 60, 18). Que chacun de vous, que tous les hommes puissent faire leur cette ardente prière du psalmiste: «Pour l'amour de mes frères, de mes amis, laisse-moi dire: paix sur toi! Pour l'amour de la maison du Seigneur, je prie pour ton bonheur» (*Ps*. 122, 8-9).

Tel est notre vœu, telle est notre prière. A votre intention, à celle de tous ceux qui vous sont chers, Nous l'accompagnons, en gage de l'abondance des divines grâces du «Dieu d'amour et de paix» (*2 Cor.* 13, 11), de Notre Bénédiction Apostolique. «Que le Dieu de paix soit avec vous tous. Amen» (*Rom.* 15, 33).

\**AAS* 63 (1971), p.142-143.

Insegnamenti di Paolo VI, vol. IX, p.68-69.

L'Osservatore Romano 31.1.1971 p.1.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française, n.6 p.1.

La Documentation catholique n. 1581 p.210-211.